

"La signature du traité allemand met fin à l'ère politique d'après-guerre" dans The Guardian (13 septembre 1990)

Légende: Le 13 septembre 1990, au lendemain de la signature à Moscou du traité dit "2 + 4" (les deux Allemagnes et les quatre puissances alliées signataires en 1945 des accords de Potsdam) portant règlement définitif concernant l'Allemagne réunifiée, le quotidien britannique The Guardian souligne la portée historique de l'évènement.

Source: The Guardian. 13.09.1990. Manchester: The Manchester Guardian and Evening News Ltd. "Signing of German treaty ends post-war political era", auteur:Grow, David , p. 11.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_signature_du_traite_allemand_met_fin_a_l_ere_politique_d_apres_guerre_dans_the_guardian_13_septembre_1990-fr-ccoabe99-ae03-47c2-884b-b63d8dbfobf9.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

La signature du traité allemand met fin à l'ère politique d'après-guerre

La nation la plus puissante d'Europe devra jouer un nouveau rôle pivot, écrit David Gow.

Dans 20 jours à peine, l'Allemagne sera réunifiée et restaurée dans sa pleine souveraineté, 45 ans après avoir été divisée à la suite de sa défaite.

Toutefois, la nouvelle Allemagne, qui a émergé il y a moins d'un an après une révolution pacifique à l'Est, a accepté de vivre dans le cadre de frontières qui réduisent l'ancien territoire allemand. De même, elle a accepté de renoncer à la guerre, excepté dans des conditions très strictes, et surtout, elle renoncera à une partie de sa souveraineté au moment même où celle-ci voit le jour.

La signification de la cérémonie de signature qui s'est déroulée hier à Moscou n'est rien moins que la fin de la période d'après-guerre. L'Allemagne a été reconnue par les quatre puissances alliées de la guerre – y compris les deux superpuissances actuelles –, comme la nation la plus puissante d'Europe, occupant un rôle charnière entre l'Est et l'Ouest dans le combat pour jeter les bases d'un nouvel ordre mondial.

Cependant, comme l'a souligné Hans-Dietrich Genscher, le ministre fédéral des Affaires étrangères, une Allemagne réunifiée exercerait sa souveraineté en garantissant la paix en Europe. Pour les Allemands, l'unité signifie de plus grandes responsabilités plutôt que la course au pouvoir, a-t-il déclaré.

Il a évoqué «les souffrances infinies» des peuples, en particulier des Juifs, sous le contrôle de l'ancienne Allemagne expansionniste.

Le traité signé hier impose des restrictions sévères et permanentes à la marge de manœuvre de l'Allemagne. Il définit la nouvelle nation comme étant constituée de la République démocratique allemande, de la République fédérale d'Allemagne et de l'ensemble de la ville de Berlin, et s'engage à renoncer à toute autre revendication territoriale.

La signature a eu lieu alors qu'une poignée de parlementaires chrétiens-démocrates, principalement des exilés venus des anciens territoires allemands, mettaient en avant des sensibilités toujours d'actualité en demandant à la Cour constitutionnelle d'opposer son veto au traité d'unification sur cette question.

Le chancelier Helmut Kohl, conspué par ces exilés pour avoir reconnu après moult tergiversations que la frontière occidentale de la Pologne était définitive, a fait un effort hier en reconnaissant le rôle de Varsovie dans l'acceptation de la réunification allemande.

L'article 2 du document déclare également de manière inconditionnelle que toute tentative pour saboter la paix, particulièrement le fait de préparer une guerre offensive, est «inconstitutionnelle et criminelle».

L'Allemagne ne peut plus avoir recours aux armes, sauf dans un cas conforme à sa constitution et à la charte de l'ONU, qui, comme les États-Unis l'ont déjà constaté dans le cadre de la crise du Golfe, pose des limites très contraignantes.

La renonciation officielle de l'Allemagne à la production, la possession et l'utilisation d'armes atomiques, biologiques et chimiques est également garantie par le traité; de même que l'engagement à limiter les forces armées, dans un délai de 3 à 4 ans, à un total de 370 000 hommes, soit 120 000 de moins que pour la seule Bundeswehr actuelle.

Toutefois, la nouvelle puissance diplomatique de l'Allemagne s'est manifestée de manière évidente lors des négociations serrées de dernière minute avant que la cérémonie d'hier ne puisse avoir lieu. Il y avait quatre questions en suspens.

L'Ouest, avec Bonn, avait proposé de suspendre les droits des quatre puissances occupantes à partir du 3 octobre, date de la réunification allemande, mais Moscou insista jusqu'à la dernière minute pour que la

souveraineté complète ne puisse prendre effet qu'après la ratification de l'accord par toutes les parties, y compris le Soviet suprême.

Finalement, grâce entre autres à la médiation de M. Genscher, Moscou a renoncé à ses demandes, et hier, une déclaration séparée a clairement établi que les prérogatives des quatre puissances occupantes prendraient fin le jour de la réunification.

Cependant, Moscou a réussi, avec le soutien de Bonn, à faire accepter son refus d'autoriser les manœuvres de l'OTAN dans ce qui est aujourd'hui le territoire de l'Allemagne de l'Est durant la période de transition, pendant le retrait des troupes soviétiques. Les troupes de l'OTAN ne seront pas stationnées à l'Est, même si la nouvelle Allemagne réunifiée appartiendra à l'Alliance.

La troisième question en suspens est relative aux équipements à «double utilisation» que les Russes voulaient voir bannis de l'Allemagne de l'Est. L'article 5 du traité stipule que seules des troupes allemandes sous commandement de l'OTAN peuvent stationner à l'Est après 1994, et sans disposer d'armes atomiques.

Toutefois, Moscou a levé ses réserves au sujet des armes à «double utilisation», qui pourront être déployées en Allemagne de l'Est après 1994 à condition qu'elles soient exclusivement destinées à un usage conventionnel et non pas nucléaire.

La dernière question portait sur ce que M. Genscher a appelé «le prix de l'unité». Il s'agissait de la part de Moscou d'une demande d'argent liquide pour le stationnement et le retrait de ses troupes, et de quatre traités germano-soviétiques distincts au sujet des nouvelles relations. Même après avoir accepté de verser à l'Union soviétique 12 milliards de deutschemarks sur une période de quatre ans, Bonn n'a pas réussi, au cours des négociations séparées qui se sont tenues hier à Moscou, à conclure les détails finaux de ce dernier point.